

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	
Délégués présents : 42 délégués (36 titulaires – 6 suppléants)	Voix Pour : 42
Dont membres votants à voix délibérative : 42 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 février 2024	Abstention : 0

### **Membres présents:**

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Jourdain Sébastien, Mr Martin Philippe, Mr Minette Michel.

### **Membres absents excusés :**

Titulaires: Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly.

### **Membres absents:**

Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique,

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Frex Dominique

---

<b>Objet : Modification du tableau des emplois</b>
--

<b>N°2024 02 09</b>
---------------------

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée :

- Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024

Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

- Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité,

Considérant le tableau des emplois adopté par délibération n° 20231006 du 24 octobre 2023,

Monsieur le Président propose de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité :

**EMPLOIS PERMANENTS :**

- 1 poste de technicien, à temps complet,
- 1 poste de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique, à temps complet,

**EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS :**

- 1 poste de technicien, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique, à temps complet,

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable donné par le bureau en réunion du 06 février 2024,

DECIDE, après en avoir délibéré :

- D'adopter le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024,

<b>Emplois permanents</b>				
Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail
<b>Secteur Administratif :</b>				
Attaché Principal	A	1	1	Temps complet
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	0	Temps complet
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	2	2	Temps complet
Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> Cl	C	1	1	Temps complet
Adjoint administratif ppal 2 <sup>ème</sup> Cl	C	2	2	Temps complet
<b>Secteur technique :</b>				
Ingénieur hors classe	A	1	0	Temps complet
Ingénieur principal	A	2	2	Temps complet
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	0	Temps complet
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	3	1	Temps complet
Technicien de réception	B	2	0	Temps complet

002-250202371-20240220-20240209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024  
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	Tps non complet 31h30/hebdo
Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	0	Temps complet
Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	1	Temps complet
Adjoint technique	C	2	0	Temps complet
<b>S/TOTAL</b>		<b>26</b>	<b>12</b>	
<b>Emplois permanents contractuels</b>				
Technicien	B	2	0	Temps complet
Adjoint Technique	C	2	0	Temps complet
<b>S/TOTAL</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	
<b>Emplois non permanents</b>				
Ingénieur	A	1	0	Temps complet
<b>S/TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>	<b>12</b>	

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de l'USESA, chapitre 012, articles 6411 et 6413.

- La présente délibération remplace, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, la délibération N° 20231006 sur le tableau des emplois de l'USESA en date du 24 octobre 2023.

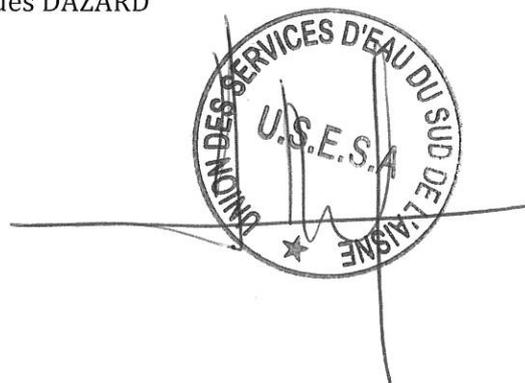
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Mr Frex Dominique

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024  
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation